



Montreuil, le 28 avril 2015

Madame Ségolène ROYAL
Ministre de l'écologie,
du développement durable et de l'énergie

Madame Sylvia PINEL
Ministre du logement,
de l'égalité des territoires et de la ruralité

Lettre ouverte

Mesdames les Ministres,

Nos organisations se sont rencontrées au lendemain de la journée d'action unitaire interprofessionnelle du 9 avril à laquelle les agents du MEDDE et MLETR ont participé en nombre en faisant grève et en manifestant pour signifier leur saturation face aux restructurations, leur mécontentement en matière de rémunération et leur fort besoin de progrès social.

Dans nos ministères, leurs services et établissements, ces dernières années ont été marquées par le gel du point d'indice, le transfert et la privatisation ou l'abandon de missions, des réorganisations incessantes au détriment du service rendu aux usagers et aux citoyens.

Cette situation persistante se traduit pour les agents par une forte dégradation des conditions de travail et un profond malaise lié à une perte de sens et de reconnaissance conduisant à de graves situations. A cela vient s'ajouter une nouvelle vague de réorganisations à marche forcée dans le cadre des réformes de l'Etat et territoriale, qui plus est en contournant tout à la fois les chefs de vos services, les représentants des personnels et, par voie de conséquence, les instances de concertation pourtant récemment renouvelées.

Nous constatons également que les politiques d'austérité échouent et ne diminuent ni la dette publique, ni le chômage mais alimentent la paupérisation et la précarisation des salariés et des fonctionnaires et pourtant le gouvernement s'obstine dans cette politique.

C'est dans ce contexte que se profile l'élaboration du projet de loi de finances (PLF) 2016, et les arbitrages « impossibles » entre ministères qui, s'il restait dans ce cadre, aggraverait encore la situation des services et établissements publics placés sous votre responsabilité conjointe ainsi que de leurs personnels qui subissent depuis déjà de trop nombreuses années les conséquences des politiques d'austérité.

Plusieurs sujets sont en discussion actuellement et nécessitent de notre point de vue une attention particulière :

- le décret du 20 mai 2014 prévoit la mise en place du RIFSEEP. Ce nouveau régime indemnitaire instaurerait une fonctionnalisation de la rémunération contraire à la logique de carrière et en période de restriction budgétaire ajouterait un gel indemnitaire de fait au gel indiciaire déjà supporté par les agents de l'Etat. Nous vous demandons de porter son abrogation auprès de la Fonction Publique et du gouvernement.

- le plan de requalification de C en B et de B en A présenté comme une mesure phare de l'agenda social pourrait représenter une opportunité pour les agents en terme de reconnaissance. Cependant, à l'heure actuelle ce projet ne fait l'objet d'aucun engagement financier de la part de Bercy et de la fonction publique et nous estimons que les premières propositions de nos ministères doivent évoluer quantitativement (1650 bénéficiaires sur 3 ans) et qualitativement (modalités de requalification) et viser aussi les corps de l'Environnement.

- le projet de passage de trois cycles de mobilité à deux. Cette mesure préjudiciable aux agents et aux organisations de services ne doit pas être portée. Elle ne saurait de surcroît qu'ajouter confusion et incompréhension au moment où nombre d'agents devront – parfois pour la nième fois – modifier les trajectoires de leurs parcours professionnels...quand ce n'est subir des mobilités au moins fonctionnelles indésirées.

- la pénibilité touche de nombreux agents dans nos ministères qu'ils soient encore en service ou qu'ils l'aient été, nous demandons l'ouverture de réelles négociations dans la suite des engagements ministériels de 2009 pour une reconnaissance statutaire par le service actif avec bonification rendant possible les départs anticipés ainsi que des mesures pour le suivi des retraités.

- les réformes de l'Etat et territoriale vont de nouveau affecter les agents et impacter nos services et nos missions. Des DREAL, déjà nées de fusions de services en 2007, sont appelées de nouveau à fusionner et à réorganiser leurs missions. Nul doute que cela aura des incidences sur d'autres services (DDT-M, établissements publics...). Quid des futurs périmètres des directions inter-régionales (DIR, DIRM...)? Une fois encore les personnels devront faire face avec des moyens en décroissance... Après les propos se voulant rassurants du Secrétaire général du MEDDE/MLETR en matière de revue des missions de l'Etat pour laquelle nous aurions « déjà donné », l'année 2015 a démarré avec la fermeture décidée des divisions transports des CRICR ainsi que du CNIR, alors que l'information et la coordination routières sont des missions à part entière des DIR et de la DGITM telle que la participation à la gestion de crise et la poursuite de la fermeture d'unités territoriales des DDT-M.

Nous réaffirmons notre attachement aux missions de service public remplies par nos ministères et demandons leurs développements au regard des besoins notamment dans le cadre de la transition écologique et énergétique qui ne doivent pas relever simplement d'un affichage mais d'un réel investissement.

C'est pourquoi, en tant qu'organisations représentatives, nous vous demandons de nous recevoir en personne en audience afin d'échanger sur tous ces sujets.

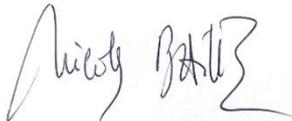
Dans l'attente de votre rencontre, nous vous prions de croire, Mesdames les Ministres, à l'assurance de notre haute considération.

Pour la FEETS-FO



Jean Hédou
Secrétaire général

Pour la FNEE-CGT



Nicolas Baille
Secrétaire général

Pour la FSU



Jean-Luc Ciulkiewicz

Pour Solidaires



Laurent Pidancet
Délégué fédéral